

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1185

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,  
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,  
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,  
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,  
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya,  
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Avant la dernière phrase de l'alinéa 41, insérer la phrase suivante :

« Ainsi, les budgets nécessaires aux études pour le futur cargo tactique médian (FCTM), le programme de satellite « SYRACUSE V », le futur hélicoptère de combat successeur du Tigre et le développement d'un avion spatial sont garantis. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, et conformément aux déclarations du ministre lors de l'examen en commission, le groupe parlementaire LFI-NUPES s'assure que les différents budgets nécessaires aux études pour le futur cargo technique médian (FTCM), le programme SYRACUSE V, le futur hélicoptère de combat successeur du Tigre et de l'avion spatial sont garantis dans les crédits « innovation ».